

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

## DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois et le treize du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le six du mois de décembre 2023, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2023  
Séance du 13 décembre 2023

N° 16

**Objet : Théâtre Durance : Scène nationale  
Convention d'objectifs pluriannuelle entre Provence Alpes Agglomération et l'association Théâtre Durance 2024-2026**

Est nommé secrétaire de séance : Claude FIAERT

### Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BONZI Maryse, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n°21), COCHET Brigitte, CORTES Guy, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, ISOARD Christian, KUHN Francis, MOULARD Damien (jusqu'au rapport n°20), MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SAVORNIN Béatrice (à partir du rapport n°2), SEJOURNE Daniel, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

### Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland  
COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel

### Etaient représentés :

ARENA Antoine a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
AUDRAN Michel a donné pouvoir à DECROIX Hugo  
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GRAVIERE Remy  
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à BONZI Maryse  
HONNORAT Michèle a donné pouvoir à PAIRE Marie Claude  
JOUVES Marc a donné pouvoir à ISOARD Christian  
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
MOULARD Damien a donné pouvoir à KUHN Francis (à partir du rapport n° 21)  
PARIS Mireille a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine  
VIVOS Patrick a donné pouvoir à DOMINICI Pascale

### Etaient excusés :

BOURJAC Bruno	REBOUL Childéric
EYMARD Max	RICHAUD Véronique
FLORES Sylvain	UGHETTO Wendy
LAQUET Laura	URQUIZAR Danièle
PELESTOR Michel	

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur FIAERT Claude, rapporteur, expose ce qui suit :**

Provence Alpes Agglomération a reconnu d'intérêt communautaire le Théâtre Durance, situé à Château-Arnoux-Saint-Auban, au sein des équipements culturels du territoire.

Par délibération du 12 décembre 2018, le conseil a approuvé la convention entre Provence Alpes Agglomération, l'Etat, et la Région Sud/PACA, le Département des Alpes-de-Haute-Provence et l'association Théâtre Durance fixant le cadre contractuel nécessaire à la valorisation du programme des actions artistiques et culturelles correspondant à la mention « art et création ». Cette convention d'une durée initiale de 4 ans (2018-2021) a été prolongée pour une durée d'un an (soit jusqu'au 31 décembre 2022) par avenant n°1 approuvé par délibération du 7 avril 2022.

Au titre de la labellisation « Scène nationale », obtenue par l'Association Théâtre Durance le 5 mai 2023, une nouvelle convention pluripartite va être conclue pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026 entre l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le Département des Alpes-de-Haute-Provence, Durance Lubéron Verdon Agglomération, la communauté de communes Alpes Provence Verdon – Sources de Lumière, la communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon, la communauté de commune du Sisteronais Buëch et Provence Alpes Agglomération.

En complément de cette convention, l'agglomération entend formaliser ses relations avec l'Association dans le cadre d'une convention bipartite qui a pour but de définir les objectifs pour lesquels l'Association est subventionnée par l'Agglomération, de déterminer les droits et obligations de chacune des parties.

Provence Alpes Agglomération souhaite que :

- cet établissement culturel soit une scène de diffusion pluridisciplinaire, tous genres confondus, au carrefour des arts et des formes, avec un soutien à la création contemporaine et à la création régionale, avec un volet renforcé à la création musicale et l'accompagnement de la création en direction du jeune public,
- l'offre du Théâtre Durance soit accessible au plus grand nombre et favorise l'accès à la culture de tous les publics (âge, sexe, provenance géographique, catégorie socio-professionnelle, personnes porteuses de handicap, etc.),
- le Théâtre Durance maintienne et développe sa programmation hors-les-murs et en itinérance, irriguant tout son territoire et permettant d'aller vers les publics éloignés de l'offre culturelle pour des raisons sociales ou géographiques.
- le projet du Théâtre Durance s'inscrive dans un partenariat avec les acteurs de la politique éducative, culturelle et artistique du territoire.

Le projet de convention correspondant est joint en annexe.

Ce document précise, notamment, la durée qui s'établira à 3 années soit du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2026 ainsi que les montants prévisionnels des participations financières de la communauté d'agglomération. Ces montants sont les suivants :

- 2024 : 540 600 €
- 2025 : 545 914 €
- 2026 : 552 750 €

En outre une convention de mise à disposition des locaux et des matériels sera conclue avec l'association. Le conseil ayant délégué son pouvoir en la matière à Madame la présidente, la conclusion de cette convention sera formalisée par une décision.

Il est proposé :

- D'approuver le partenariat avec l'association Théâtre Durance pour une durée de 3 ans (2024-2026) et d'accorder une participation financière à hauteur des montants mentionnés ci-dessus,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'objectifs pluriannuelle, telle que jointe en annexe,
- D'autoriser Madame la Présidente à engager toutes les démarches et à signer tout documents utiles à l'exécution de cette décision.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Claude FIAERT

PUBLIE LE : 22 DEC. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-004-200067437-20231213-16\_13122023